

Conseil d'école du lundi 06 février 2017

Présents :

- Représentante de la Mairie : Mr Dupont
- Enseignantes : Mmes Bouche, Corgeron, Darbin, Hirigaray, Laplace.
- DDEN : Mme Bimont
- Parents d'élèves : Mmes Arslan, Lages, Hammami et Mr Joubert.
- Représentant technique municipal : Mr Marguin

Excusé(e)s :

- Enseignantes : Mme Chassagneux, Mme Milan, Mme Muzy
- Parents d'élèves : Mme Rodrigues Goncalves, Mme Grand,
-

Ordre du jour :

1. Projets de classes : présentation des différentes actions en cours
2. Relation avec la mairie : crédits, stationnements, personnel, nuisance, bus
3. budget global de l'année et actions de la coopérative
4. Questions diverses et boîte à idées des représentants de parents

1. Projets de classes :

- ✎ **Cycle Piscine GS** il s'est terminé début décembre, cette année le créneau piscine était placé le vendredi matin de 10h20 à 11h00. Mme Bouche a pris en charge l'ensemble des 11 séances avec les GS et Mme Corgeron a regroupé les 30 MS sur des activités de motricité et des ateliers avec l'association « Lire et faire lire ».

Pour l'an prochain, les enseignantes souhaiteraient que le créneau soit placé sur le début d'après-midi. Ce temps étant dédié au repos en MS, l'absence de 2 enseignantes (il y aura en effet 40 GS à encadrer) serait plus simple à gérer.

✎ Bibliothèque

Les classes de Mme Bouche et de Mme Hirigaray se sont déjà rendues à la bibliothèque depuis la rentrée. Découvert du lieu, du fonctionnement et lecture d'album au choix avec les parents volontaires avant un temps de conte collectif.

La classe de Mme Corgeron ira le vendredi 17 mars et la classe de Mme Chassagneux le 12 mai.

✎ **Projet « les émotions au travers des arts » :**

Le financement du volet artistique a été validé. Le travail avec Esperanza Avila a commencé lundi 30 janvier. Chaque classe bénéficie d'un temps de travail avec elle : 45 min chez les plus grands et 30 min pour les plus jeunes.

Les élèves sont répartis par groupe de 8 et chaque lundi, un groupe travaille avec Esperanza autour d'une ou plusieurs émotions.

Les productions seront exposées au centre Aragon pour la « semaine des arts à l'école » **du 22 mai au 02 juin 2017.**

Les émotions sont aussi reprises dans chaque classe à partir de photo, de mime et d'album de jeunesse. Cela donne lieu à de nombreux échanges avec les élèves.

Le film d'animation « Vice versa » pourra être proposé aux classes 1 et 2 en complément du travail fait en classe.

La « grande Lessive »®

Pour la seconde année, l'école participe à cette installation artistique éphémère au Parc Nicod.

Le projet est à l'initiative du relais des assistantes maternelles de la ville et il regroupe la crèche, la halte-garderie, l'école Jeanjacquot et l'une des classe de l'école Lucie Aubrac. Une invitation en direction de l'école de la Victoire avait été lancée, elle est restée sans réponse pour cette année.

Le thème de l'année « *Ma vie vue d'ici* » : chaque élève va réaliser un dessin, une peinture, un collage sur ce thème qui sera accroché par des pinces à linge sur des fils tendus dans le Parc Nicod pour la journée du jeudi 23 mars.

Journée de l'hiver

La journée de l'hiver a eu lieu le jeudi 24 novembre. Le thème retenu cette année était « Bonhommes de neige »

Cela a permis de décorer l'école et de déguster des sablés en forme de boules de neige. Un grand merci à tous les parents qui ont pu se rendre disponible pour apporter leur aide.

A venir : la journée du printemps le vendredi 07 avril 2017 dont le thème n'est pas encore fixé.

Voyage scolaire

Le voyage scolaire sera l'occasion de travailler sur les animaux de la ferme durant la dernière période de l'année scolaire.

Les 4 classes se rendront à la ferme « Marie'ânes » à Brenod, lieu-dit « La gouille »

2 déplacements en bus vont être organisés : l'un le mardi 30 mai pour les classes de Moyens-Grands et l'autre le jeudi 1^{er} juin pour les classes de Petits-Moyens et de Tout Petits-Petits.

Ces voyages seront calqués sur les horaires scolaires : départ après 8h30 et retour pour 16h30.

Les enseignantes feront une pré-visite courant avril pour découvrir les lieux et les activités qui seront proposées aux élèves.

Le coût de cette journée sera pris en charge sur les coopératives d'école et de classes mais une participation pourra être demandée aux parents.

Liaison Grande Section / CP

Comme l'année précédente, les enseignantes de GS et de Cp ont organisé un échange afin de permettre à nos élèves de se projeter vers la « Grande Ecole ».

Les CP (anciennes Grandes Sections de l'école) viendront nous rendre visite et monter ce qu'ils ont appris cette année le 15 mai puis nos élèves iront visiter le CP le lundi 3 juillet.

2. Relation avec la mairie

Lors d'une rencontre entre la mairie et les écoles au sujet des crédits, il a été évoqué la possibilité de voir encore diminuer les budgets de fonctionnement de 44 à 38 euros par élève. La directrice s'en inquiète car selon elle, la somme allouée ne permettra plus des achats d'équipe : c'est-à-dire en lien avec un projet ou une dynamique (projet de la cour, jeu en collectif, instruments de musique, petit matériel de sport...) ou alors cela risque d'être au détriment des fournitures de base.

De plus, pour le moment, les écoles n'ont aucune information quant à la manière de faire remonter les demandes d'équipement. Lors de la réunion avec la mairie, il avait été convenu que le service des affaires scolaires fournirait un document standard et que chaque école prioriserait par elle-même ses besoins dans un souci de liberté pédagogique.

Sur l'école, il est souhaité l'achat d'une chaise ergonomique pour enseignante afin de soulager le mal de dos ; des bancs pour compléter les coins regroupement dans les classes de GS.

Le remplacement des portes manteaux actuels contre des modèles plus fonctionnels au moins pour les plus jeunes élèves est également demandé. La directrice a envoyé une demande aux services techniques.

Le projet d'équipement de la cour est aussi relancé : le bac de manipulation refusé l'an dernier devrait être redemandé ainsi que des roues pour compléter le lot actuel.

Mr Dupont prend la parole pour évoquer le fait que la mairie a prévu ou engagé des travaux sur certaines écoles comme Jean Moulin ou encore l'Eglisette et que ceci est aussi une forme d'investissement. La directrice répond que ce type d'investissement est bien évidemment nécessaire mais qu'il ne peut pas être opposé comme un frein aux autres besoins des écoles.

Concernant l'équipement des écoles en tablette numérique, Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale a répondu à un appel à projet national pour obtenir le financement des tablettes notamment pour doter les maternelles. Le matériel arrivera dans les écoles après le vote du budget municipal d'après le service des affaires scolaires.

Stationnement :

Une vingtaine de parents ont signés courant octobre un courrier à Mr le Maire. Suite à plusieurs contraventions, ils sollicitaient une tolérance d'une quinzaine de minutes de la part de la police municipale aux heures de dépose et de récupération des élèves.

Sans réponse de la part de la mairie, les parents ont rédigé un nouveau courrier.

Mr Marguin répond que cette tolérance ne peut être accordée. Cela engendrerait des disparités entre les écoles. La directrice se fait le relais des parents, les places gratuites autour de l'école sont peu nombreuses obligeant, dans l'absolu, les parents à payer un stationnement 4 fois par jour pour déposer ou récupérer leur enfant à l'école ; Est-ce bien normal ? Un geste de la mairie serait apprécié.

Les Atsem étaient en grève mercredi 1^{er} février, l'une des demandes de ce mouvement était d'avoir une Atsem par classe. L'équipe enseignante est sensible à cette demande et ne peut que la relayer auprès de la municipalité d'Oyonnax. Encore une fois, il est souligné que l'accueil des élèves les plus jeunes nécessite au moins 2 adultes dans la classe et dans le contexte actuel cela pénalise toutes les GS et la moitié des MS de l'école pour lesquels l'Atsem n'est jamais disponible. Les représentants de parents soutiennent à l'unanimité cette demande de poste supplémentaire.

Nuisance :

Les enseignantes ont remarqué plusieurs fois depuis le mois d'octobre, une colonne de fumée noire en provenance d'une maison riveraine. Une odeur très forte s'en dégageait également. La police municipale n'a pas pu constater les faits lorsqu'elle arrivait sur les lieux suite à l'appel de l'école. Toute l'équipe reste vigilante à ce sujet.

Mr Dupont rappelle l'application **TellMyCity®**, relayer par le site Oyonnax civique et qui permet à chacun de signaler immédiatement des faits de ce genre. Il invite également la directrice à le prévenir personnellement pour qu'il puisse agir en tant que conseiller municipal.

3. Budget global et actions coopérative scolaire

- Présentation du budget de fonctionnement de l'année
- Fête quartier océan : tenue d'un stand, vente de michons, gâteaux faits par les familles et boissons 503 € de bénéfices contre 481 l'an dernier.
- Photographe scolaire à suivre, l'équipe n'a pas encore fixé son choix, les photos seront faites courant avril ou mai. Les parents évoquent les pratiques d'autres écoles où sont parfois proposés d'autres « objets photos » comme des marques pages ou identités. L'équipe prend note de ces informations.
- Fête de fin d'année : samedi 1^{er} juillet, le créneau horaire matin ou après midi sera prévu en fonction de la météo avec une information claire aux parents.

La demande de matériel (chaises et tables) a été envoyée en mairie. Il reste à compléter la convention de demande d'utilisation des locaux. Ce que la directrice fera après les vacances.

4. Questions diverses

Le deuxième exercice d'évacuation a eu lieu le jeudi 05 janvier, il s'est déroulé convenablement.

Boîte à idées des parents, premier retour :

Les difficultés de stationnement et le manque de places sont à nouveau évoqués

Des problèmes d'accès à l'école suite aux chutes de neige sont mis en avant.

Mr Dupont rappelle la politique de la ville : les services techniques se concentrent sur les accès prioritaires. Pour notre école cela correspond à un chemin dans la cour pour accéder au bus de cantine et le dégagement du trottoir devant l'entrée de l'école.

La directrice rappelle que le reste des trottoirs relève de l'obligation de chaque propriétaire. Les représentants de parents signalent alors qu'aucun des trottoirs d'accès à l'école n'étaient convenablement dégagés, obligeant enfant et adulte à marcher sur la chaussée.

Il est demandé si un second passage des services techniques pour dégager au moins un accès et non simplement devant l'école pourrait être envisagé une fois les axes prioritaires faits ?

Quelques personnes ont pris l'habitude de laisser les poussettes avec les enfants dans l'entrée de l'école. Cela est à la fois contraire au règlement de l'école et peu sécurisant pour les enfants restants sans surveillance. Le conseil d'école réaffirme le bien fondé du règlement : les poussettes doivent rester sous le préau lorsque l'on vient chercher ou que l'on dépose son enfant à l'école.

La directrice fera un affichage dans ce sens au plus vite.

La présidente,
Mme DARBIN,
Directrice de l'école

La secrétaire,
Mme LAGES,
Parent d'élève.